



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 26 novembre 2025

Serge Lhermitte nommé directeur général de la performance économique et environnementale des entreprises au ministère en charge de l'agriculture

Sur proposition d'Annie Genevard, ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire, M. Serge Lhermitte, ingénieur général des mines, a été nommé directeur général de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE) lors du conseil des ministres du 26 novembre 2025. Il succède à Philippe Duclaud, dont il assurait l'intérim depuis le 1^{er} septembre 2025.

Ancien élève de l'école Polytechnique (promotion X2004), Serge Lhermitte a commencé sa carrière par deux premières expériences dans le secteur privé en France et au Canada entre 2007 et 2009.

De 2010 à 2014 il a occupé différentes fonctions en services déconcentrés au niveau régional en Aquitaine au cours desquelles il fut notamment directeur régional adjoint et chef du pôle Entreprises, Emploi et Economie à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Aquitaine et commissaire au redressement productif pour la région Aquitaine.

En 2014, il devient délégué ministériel aux entreprises agroalimentaires au ministère en charge de l'agriculture, puis, en 2017, conseiller ministériel filières et entreprises de Jacques Mézard, ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

Entre 2017 et 2023, il occupe différentes fonctions au sein de la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire puis devient directeur général adjoint de cette même direction en avril 2023 avant d'en assurer la direction générale par intérim depuis le 1^{er} septembre 2025.

La DGPE est l'une des directions générales du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire. Sa principale mission consiste à appuyer les entreprises des filières agricoles, agro-alimentaires, forêt-bois, cheval et bioéconomie, afin d'assurer notre souveraineté alimentaire, en vue de garantir la fourniture d'une alimentation saine, durable et de qualité aux citoyens français, notamment au travers de la mise en œuvre de la politique agricole commune.

Contacts presse

Service de presse d'Annie Genevard
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture,
de l'Agro-alimentaire
et de la Souveraineté alimentaire
Hôtel de Villeroi
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
[@Agri_Gouv](http://www.agriculture.gouv.fr)

Les politiques publiques qu'elle déploie visent notamment à contribuer à la résilience de l'ensemble des filières alimentaires, agro-alimentaires et forestières face aux aléas de diverses natures et au changement climatique, et à les accompagner dans les transitions, économiques et écologiques, qui sont aujourd'hui nécessaires. La DGPE a également pour mission de préparer, coordonner et porter les positions pour le compte du ministère dans les négociations et les instances au niveau européen et international.